

Communication Technique	TC1483	Ed 01	Date : 24/05/2011
--------------------------------	---------------	--------------	--------------------------

Produit : Alcatel-Lucent OmniPCX Office	Nb. de pages: 5
--	------------------------

Objet : Renvois dynamiques en fonction des plages horaires sur OmniPCX Office

1. Comment programmer des renvois dynamiques en fonction des plages horaires.

Ce document explique un exemple de solution pour programmer des renvois dynamiques différents en fonction de plages horaires. Le principe est basé sur l'utilisation des tables de directions logiques, des plages horaires ADL et de la fonction "appel local".

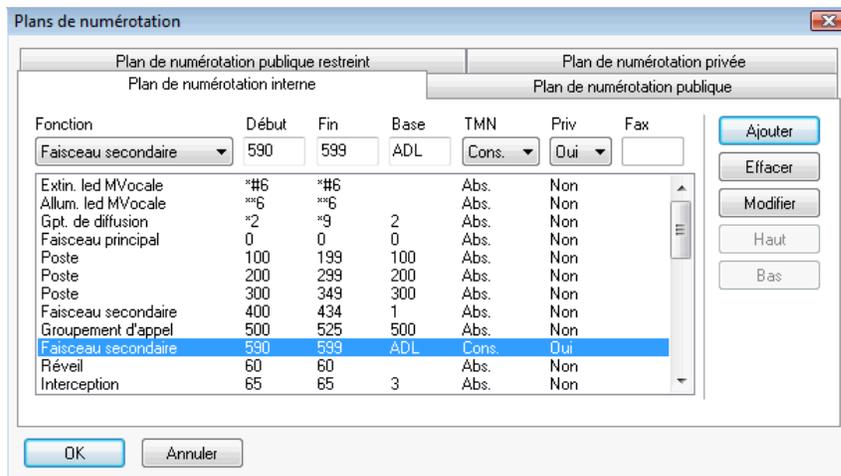
Une fois ce principe assimilé, il sera facile de l'appliquer à d'autres besoins (différents types de renvoi, etc.)

Exemple d'utilisation:

- >> programmer un renvoi dynamique vers des numéros différents en fonction des plages horaires;
 - Un renvoi dynamique du poste **119** vers le poste **100** pour les plages horaires de 8:00 à 12:00 et 14:00 à 18:00 le lundi, mercredi et vendredi
 - Un renvoi dynamique du poste **119** vers le poste **101** pour les plages horaires de 8:00 à 12:00 et 14:00 à 18:00 le mardi et jeudi
 - Un renvoi dynamique du poste **119** vers le poste **102** pour toutes les plages horaires des samedis et dimanches, ainsi que pour les plages horaires de 18:00 à 08:00 et 12:00 à 14h00 tous les autres jours.

2. Description des tables à programmer:

- Ajouter une ligne dans le "**plan de numérotation interne**" pour appeler une destination "virtuelle", avec "fonction faisceau secondaire", "base ADL" et "TMN conserver".
- "**590**" dans notre exemple (peu importe le numéro; celui-ci nous permettra d'accéder à la table ARS)



- Ajouter plusieurs lignes dans le "**tableau ADL**" pour ce préfixe **590**, vers les différentes destinations (postes) **100, 101, 102**, dans notre exemple:

Quand on appellera le **590**, on sera aiguillé vers le **100, 101 ou 102**.

Tableau ADL							
Ac...	Rés...	Préfixe	Ga...	Remplacer	Liste Fsc.	Appelé(JS...	Remarque
Oui	priv	590		100	1	het	
Oui				101	2	het	
Oui				102	3	het	

- Ajouter des "destinations fictives" dans la table des "**opérateurs/Destination**" correspondantes aux destinations des différentes plages horaires; cette table est utilisée comme repère pour faire référence à des destinations;

Dans notre exemple on programme simplement un texte nous rappelant facilement la destination (postes).

Opérateurs/Destinations	
Opérateur/Destination	
poste 100	
poste 101	
poste 102	

- Ajouter les faisceaux dans la table "**listes des faisceaux**" correspondants aux destinations et opérateurs fictifs précédemment créés:

L'index "**local**" nous permet de renvoyer la numérotation dans le "plan de numérotation interne"

Listes des Faisceaux							
Liste	Index	N° An.	Ident.	Opérateur/Destination	Préfixe d'accès	Code client	Tonalité/...
1	Local	---		poste 100		Aucun	Aucun
2	Local	---		poste 101		Aucun	Aucun
3	Local	---		poste 102		Aucun	Aucun

- Créer les groupes de jours (jours 1 à 7 et 7 groupes dispos) dans la table des "**groupes des jours**"

Groupes des Jours					
Jour en semaine	Jour	Mois	Année	Groupe de jours	
Dimanche				3	
Lundi				1	
Mardi				2	
Mercredi				1	
Jeudi				2	
Vendredi				1	
Samedi				3	

Dans notre exemple, dimanche et samedi appartiennent au "groupe de jour 3", lundi, mercredi et vendredi appartiennent au "groupe de jours 1", mardi et jeudi appartiennent au "groupe de jour 2".

- Créer les plages horaires dans la table des "**plages horaires ADL**"

Plages horaires ADL						
Début	Fin	Group...	Opérateur/Destin...	Opérateur/Destination 2	Opérateur/Destination 3	Opérateur/
08:00	12:00	1	poste 100	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	2	poste 101	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	3	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	4	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	5	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	6	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	7	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
12:00	14:00	1	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	2	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	3	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	4	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	5	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	6	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	7	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
14:00	18:00	1	poste 100	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	2	poste 101	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	3	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	4	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	5	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	6	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	7	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
18:00	08:00	1	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	2	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	3	poste 102	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	4	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	5	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	6	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
---	---	7	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

- Dans cet exemple, nous avons 4 plages horaires; pour chaque plage horaire, il faut affecter la "destination fictive" correspondant au "groupe des jours";

- **Plage horaire 1** de 08:00 à 12:00

- pour les "groupes des jours 1": "poste 100" défini dans la table des groupes de jours 1 (soit lundi, mercredi, vendredi)
- pour les groupes des jours "2": "poste 101" défini dans la table des groupes de jours 2 (soit mardi et jeudi)
- pour les groupes des jours "3": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 3 (soit samedi et dimanche)

- **Plage horaire 2** de 12:00 à 14:00

- pour les "groupes des jours 1": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 1 (soit lundi, mercredi, vendredi)
- pour les groupes des jours "2": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 2 (soit mardi et jeudi)
- pour les groupes de jours "3": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 3 (soit samedi et dimanche)

- **Plage horaire 3** de 14:00 à 18:00
 - pour les "groupes des jours 1": "poste 100" défini dans la table des groupes de jours 1 (soit lundi, mercredi, vendredi)
 - pour les groupes de jours "2": "poste 101" défini dans la table des groupes de jours 2 (soit mardi et jeudi)
 - pour les groupes de jours "3": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 3 (soit samedi et dimanche)

- **Plage horaire 4** de 18:00 à 08:00
 - pour les "groupes des jours 1": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 1 (soit lundi, mercredi, vendredi)
 - pour les groupes des jours "2": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 2 (soit mardi et jeudi)
 - pour les groupes des jours "3": "poste 102" défini dans la table des groupes de jours 3 (soit samedi et dimanche)

Dernier problème à résoudre: il est impossible de renvoyer un poste vers le "**590**", ce numéro n'étant pas un terminal, le renvoi immédiat ou le renvoi dynamique ne sont pas acceptés (seul le forçage du renvoi immédiat par OMC permet de valider le renvoi vers le "**590**").

Il faudra donc créer un numéro abrégé "**8000**" par exemple dans la table des "**répertoires collectifs**" faisant référence au "**590**" et grâce auquel on pourra valider un renvoi dynamique.

Répertoire collectif						
Numéro abrégé	Numéro du destinataire	Nom du destinataire	Sous-Addr.	Type de prise		C.L.1
				Type	N°PNP/AdPh	
8000		vers 590		Faisceau	590	0

On pourra alors valider tous types de renvoi vers le 190, dans notre exemple un "**renvoi dynamique**" vers le "**8000**".:

Comme le numéro du répertoire collectif est considéré comme une destination externe, il faudra également veiller à ce que la "**catégorie de service du poste**" autorise le "renvoi externe".



Note:

- Avec ce type de renvoi dynamique, le poste **119** ne sonnera plus après l'écoulement de la tempo; seul le poste destinataire sonnera.
- lors des essais, il faut absolument que la plage horaire change d'elle même au niveau de l'OXO; régler l'heure juste avant le changement de plage; après le passage à la nouvelle plage horaire, il faut attendre environ 1 minute pour que la nouvelle plage soit en service.
- cette solution peut être utilisés pour différents types de renvois

Fin du document